

# Conférence de la Croix-Rouge internationale

par Paul Malone,

*membre de la délégation du Gouvernement canadien*

MARQUÉES par le retrait de délégations représentant dix-sept pays, les dernières heures de la XIX<sup>e</sup> Conférence de la Croix-Rouge internationale tenue dernièrement à la Nouvelle-Delhi, ont détourné l'attention publique de ses autres travaux de la Conférence, ainsi qu'on pourrait s'y attendre.

Oeuvre de fraternité humaine, la Croix-Rouge internationale doit être présente dans tous les pays afin de pouvoir soulager efficacement la misère et la souffrance dans le monde entier. Le schisme idéologique qui s'est produit à la Conférence quadriennale de la Nouvelle-Delhi incline à croire que la Croix-Rouge est menacée dans ses fondements mêmes. Cependant, une vue rétrospective de ses travaux de la Conférence autorise l'espoir que les événements de la dernière heure n'auront pas les répercussions qui paraissaient alors inévitables, qu'ils seront considérés comme des incidents exceptionnels survenus au cours d'une conférence remarquablement harmonieuse par ailleurs. Cet optimisme est légitime, puisque les délégations s'étaient tout de même mises d'accord pour renvoyer à la fin de l'ordre du jour la question de la représentation chinoise qui comportait un danger de rupture confirmé ensuite par les événements. De plus, d'autres questions politiques contentieuses ont été réglées par des formules de compromis acceptées par toutes ou presque toutes les délégations. Dès avant les départs brusqués qui furent l'objet de tant de publicité, les tâches de la Conférence étaient à peu près accomplies, y compris toutes celles qui pouvaient influencer le plus sur l'affermissement et l'expansion de la Croix-Rouge. Fait plus important pour l'avenir, bien qu'il ait suscité moins d'attention, quatorze pays (dont quelques pays asiatiques et africains de formation nouvelle) ont participé pour la première fois à une conférence de la Croix-Rouge, représentés par des délégations de leurs gouvernements et de leurs sociétés de la Croix-Rouge.

## Représentation sans précédent

La Conférence de la Nouvelle-Delhi a réuni un nombre de participants sans précédent en Asie, peut-être plus même que toute autre conférence internationale, et cela en raison de la représentation des États partagés (Allemagne, Corée et Vietnam) et de la double représentation, officielle et non officielle, de la plupart des pays. Le nombre des pays représentés s'élevait à quatre-vingt-trois; celui des sociétés de la Croix-Rouge internationale, à soixante-treize et celui des gouvernements, à soixante-douze. Dix-huit organisations internationales et seize organisations nationales de l'Inde avaient envoyé des observateurs. Étaient aussi présentes les délégations de deux organes de la Croix-Rouge: le Comité international et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Le premier, qui se compose de citoyens de Suisse, est neutre et autonome; il a la garde des conventions de Genève et de l'emblème de la société et joue en temps de guerre, entre les puissances belligérantes, le rôle d'intermédiaire neutre reconnu. Ces conventions sont des traités internationaux qui portent sur le traitement à accorder aux blessés et prisonniers de guerre et aux civils ennemis. Les conventions de Genève constituent le fondement